



DOSSIER DE PRESSE

Sommet Choose France

4^{ème} édition

Versailles, 28 juin 2021



SOMMET CHOOSE FRANCE 2021

- I. Le Sommet Choose France, un rendez-vous désormais incontournable à l'agenda des grandes entreprises internationales**
 1. Le Gouvernement au contact des investisseurs
 2. Un Sommet aux retombées concrètes pour l'investissement et l'emploi dans tous les territoires
 3. Le premier rendez-vous international d'affaires depuis le déclenchement de la pandémie, où sera discuté l'après-Covid
 4. Choose France, Sommet certifié événement responsable

- II. La France, pays le plus attractif d'Europe**
 1. La France, 1er pays d'accueil des investissements directs étrangers
 2. Paris, place financière incontournable de l'Europe post-Brexit

- III. 22 nouveaux projets d'investissements, 3,5 Mds EUR et 7000 emplois**

- IV. Une relance déjà engagée au bénéfice de la compétitivité dans tous les territoires**
 1. Un plan ambitieux rapidement déployé
 2. La relance économique qui irrigue l'ensemble des territoires : un pan de relance territorialisé
 3. Les territoires, acteurs clé de l'attractivité

- V. La France de 2021 : plus compétitive et plus innovante**
 1. Une fiscalité plus attractive
 2. Un modèle social transformé pour plus de flexibilité et de prévisibilité
 3. Des procédures administratives simplifiées et plus rapides pour faciliter les implantations
 4. Un écosystème propice à l'innovation

- VI. De nouvelles opportunités pour les investisseurs étrangers**
 1. Un soutien à la réindustrialisation dans des secteurs stratégiques et dans les territoires
 2. Santé : de nouvelles conditions favorables à l'innovation
 3. Hydrogène : montée en puissance d'une filière stratégique
 4. Le numérique au cœur de la reprise
 5. La logistique au service d'une implantation compétitive et durable

I. Le Sommet Choose France, un rendez-vous désormais incontournable à l'agenda des grandes entreprises internationales

1. Le Gouvernement au contact des investisseurs

Le Sommet Choose France, lancé en 2018 par le Président Emmanuel Macron, vise à promouvoir l'attractivité de la France et à encourager les investissements étrangers au cœur de nos territoires. Mobilisant l'ensemble du Gouvernement et les principales administrations en lien avec les entreprises, il est unique par la large place laissée aux rendez-vous d'affaires.

Traditionnellement organisé au moins de janvier, le Sommet Choose France a été cette année reprogrammé au mois de juin grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et la reprise des déplacements internationaux. **Il rassemblera cette année près de 120 CEOs étrangers.**

Le contact avec les investisseurs internationaux a toutefois été maintenu, tout au long de la crise, par des **Mini Choose France sectoriels** en visio-conférence : inaugurée le 6 novembre 2020 par le Président de la République, la séquence a rassemblé 54 CEOs étrangers en mobilisant 7 Ministres qui ont échangé avec les entreprises de leur secteur d'activité.

Le Président a enfin lui-même échangé le 25 janvier dernier avec près d'une centaine de décideurs lors d'une visioconférence **destinée à informer les investisseurs sur France Relance et ses opportunités.**

2. Un Sommet aux retombées concrètes pour l'investissement et l'emploi dans tous les territoires

Les annonces faites lors des trois précédentes éditions concernaient 36 projets représentant un total de 6,5 Md€. A ce jour, 20 projets ont été entièrement concrétisés pour un total de 2,3 Md€, 14 sont encore en cours de réalisation pour un total de 4,2 Md€ (dont la construction de 2 paquebots de croisières commandés par MSC début 2020 pour 2 Md€). Un seul projet, de 9 MEUR, a été abandonné.

➤ **Ces projets ont permis la création de plus de 11 000 emplois. On peut citer à titre d'exemples les projets suivants :**

- **Biogen** investit 22 MEUR en 2020 et recrute 45 salariés supplémentaires, principalement sur des fonctions commerciales et médicales (sur la France entière), ainsi que des postes médicaux, d'ingénieurs et de développeurs à Paris ;
- **East/Balt-Bimbo** a investi 37 MEUR sur son site du Plessis-Pâté, dans l'Essonne, pour l'ajout de nouvelles lignes avec 65 créations d'emplois attendues ;
- **Ecolab** a inauguré son nouveau centre R&D européen de Sainghin. Ecolab a investi 25 MUSD en 2017 pour accroître et optimiser la chaîne logistique du site fortement automatisée, puis 1,2 MUSD en 2019 pour en doubler les capacités R&D de 1000 à 2000 m². Il a créé 190 emplois en 2019 ;
- **Facebook** a investi 10 MEUR dans un centre de recherche en intelligence artificielle à Paris en créant une cinquantaine de postes de chercheurs ;

- **Fedex** a investi 30 MEUR dont 20 MEUR pour une extension du hub CDG (ouverture en septembre) et 10 M€ pour un nouveau bâtiment à Toulouse. Avec le rachat de TNT, Fedex a annoncé que le Hub CDG devient le hub principal et Liège le hub secondaire ;
- **Google** a créé un centre de recherche en Intelligence artificielle accompagné du recrutement de plusieurs dizaines de chercheurs et d'ingénieurs ;
- **General Mills** a investi 17 MEUR dans une nouvelle ligne de production de bâtonnets glacés sur le site d'Arras en créant une cinquantaine d'emplois ;
- **Mars** a déployé 120 MEUR d'investissements sur huit sites, dont l'un de 70 MEUR sur le site d'Haguenau pour la production de M&M's pour toute l'Europe ;
- **Mastercard** a mis en œuvre son programme d'inclusion sociale et financière IMPACT, ce qui représente un investissement de 1,2 MEUR et autour de 3 axes (Future of Work – accompagnement des salariés face aux évolutions du marché de l'emploi en partenariat avec Bayes Impact ; Tech the Power – promotion des métiers de la Tech auprès des jeunes filles en partenariat avec Arkea et Trace ; Financial education - accompagnement des personnes rencontrant des difficultés financières avec l'association Crésus) ;
- **McKinsey France** a développé sa présence sur notre territoire au cours des deux dernières années. Le cabinet a recruté en moyenne entre 100 et 120 personnes par an ;
- **Microsoft** a ouvert un centre mondial de R&D dédié à l'intelligence artificielle au siège français du groupe situé à Issy-les-Moulineaux ;
- **Mondelez** a réalisé un investissement de 7 MEUR pour les biscuits Mikado en France avec création de nouvelles lignes de fabrication et de conditionnement dans leur usine de Cestas en Gironde ;
- **Novartis** a déployé 900 MEUR, décomposé en (i) 300 MEUR en essais et recherche cliniques, (ii) 300 MEUR pour le nouveau siège social à Rueil Malmaison et (iii) 300 MEUR pour l'extension de l'usine de Huningue (création d'une centaine d'emplois), l'assainissement et la réhabilitation de la Société de traitement des eaux industrielles d'Huningue et aménagements des berges du Rhin ;
- **Procter & Gamble** a investi 50 MEUR sur le site d'Amiens, dans une nouvelle ligne de production ultra-moderne dans le soin du linge ;
- **The Adecco Group** a procédé au recrutement en 2019 de 10 000 personnes en situation intérimaire, dont 1 200 issues des quartiers prioritaires ;
- **Toyota Motor Corporation** a réalisé un investissement de 300 MEUR pour moderniser le site d'Onnaing puis annoncé la production d'un deuxième véhicule, accompagnée de 100 MEUR d'investissements supplémentaires.

➤ **De nombreux projets multiannuels sont également en cours de déploiement, notamment :**

- **Cisco** avait annoncé un investissement de 70 MUSD sur 3 ans en 2019 principalement sur la recherche et l'innovation au sein du centre d'innovation de Cisco (Paris Innovation and Research Lab, PIRL). Microport, entreprise chinoise d'appareils médicaux (notamment des pacemakers et des défibrillateurs) a confirmé son investissement de 350 MEUR sur cinq ans dans l'extension de son centre mondial de recherche et de fabrication de Clamart afin d'y développer son activité ;

- **Astra Zeneca** a annoncé un investissement total environ 500 MUSD à la fois sur le site de Dunkerque qui créera 100 emplois et en R&D ;
- **Becton Dickinson** réalise l'extension du site R&D et de production de Pont de Claix (siège mondial du groupe pour l'activité de production de seringues pré-remplissables pour les laboratoires pharmaceutiques) avec 50 recrutements supplémentaires et un montant d'investissement de 176 MUSD ;
- **Coca Cola** a prévu d'investir jusqu'à 1 Mds EUR sur 5 ans entre 2020-2025 dont (500 MEUR en investissements en nouveau packaging, nouveaux frigidaires, investissements informatiques, lignes de productions, équipements).

3. Le premier rendez-vous international d'affaires depuis le déclenchement de la pandémie, où sera discuté l'après-Covid

La réouverture calibrée des frontières françaises aux visiteurs internationaux depuis le 9 juin, permise par la généralisation de la vaccination, autorise à tenir Choose France dans sa configuration optimale : présence physique et non à distance des participants ; diversité des pays et des secteurs d'activité des entreprises présentes, dont la majorité des dirigeants sont européens et nord-américains.

La tenue de cette manifestation illustre ainsi la capacité de la filière française de l'événementiel à redémarrer ses activités de manière sécurisée pour les participants grâce à la mise en œuvre de conditions d'accès préférentielles au territoire français pour les personnes vaccinées et, sur site, à des mesures sanitaires adaptées et systématiques.

L'édition 2021 de Choose France se tient à un moment clé. Les conséquences économiques et sociales de la crise semblent maîtrisées ou en voie de l'être dans un nombre croissant de pays et de secteurs de l'économie, qui sont proches de retrouver le niveau d'activité d'avant-crise. La diffusion massive et rapide de plusieurs vaccins, l'adoption de plans de relance exceptionnels apportent la perspective d'un retour à des conditions bien plus favorables au fonctionnement de l'économie mondiale, à la reprise de la croissance et à l'engagement de nouveaux projets d'investissements. **Les dirigeants présents à Versailles, pourront donc partager leurs constats, perspectives et projets à ce moment critique.**

M. Emmanuel Macron, Président de la République, qui rencontrera dans la journée plusieurs des dirigeants d'entreprise invités pour accélérer la prise de décision de nouveaux projets d'investissements majeurs en France, conclura la journée en détaillant sa vision d'une reprise économique équitable et responsable, ainsi que de la contribution des autorités publiques et du secteur privé à une croissance plus inclusive et respectueuse de l'environnement.

La pandémie a accéléré la réflexion quant aux déterminants, aux objectifs et aux outils de la croissance économique. Afin d'élargir le champ de la réflexion, **un partenariat exceptionnel a été conclu avec le World Economic Forum**, privé de rendez-vous annuel en 2021 et accueilli à Versailles. Un panel dédié, **en présence notamment de la directrice générale de l'OMC Mme. Ngozi Okonjo-Iweala**, fera dialoguer quelques dirigeants présents sur les leçons de la crise pour l'économie, le commerce mondial et les entreprises.

Une réflexion approfondie sur trois grands enjeux de recomposition sera par ailleurs menée à travers **des ateliers spécifiques**, organisés en coopération avec le Boston Consulting Group : le besoin d'une reconstruction d'une autonomie stratégique industrielle en Europe, la consolidation des chaînes logistiques et les perspectives ouvertes par les technologies de rupture.

En Europe, la réponse à la crise économique s'est organisée autour d'une coopération étroite entre l'Union Européenne, ses institutions, et les Etats Membres. Dans ce contexte, le Commissaire Thierry Breton détaillera la nouvelle stratégie économique européenne et l'apport du plan de relance européen pour les entreprises.

Choose France, rendez-vous d'affaires international :
Le Conseil d'Affaires France-Nigéria.

Le conseil d'affaires France-Nigéria a été lancé par le Président de la République lors de sa visite au Nigéria en 2018. Il a pour objectif de contribuer au développement et à l'approfondissement de la relation économique franco-nigériane à travers des échanges renforcés entre acteurs privés nigériens et français.

Ce conseil s'articule autour de projets économiques concrets relevant de secteurs variés. Le premier projet qui s'est inscrit dans la dynamique de ce conseil a pu se concrétiser par un accord de coopération entre les groupes Axens et BUA pour la construction d'une nouvelle raffinerie au Nigéria, répondant aux normes les plus exigeantes en matière environnementale.

Cette année, le conseil d'affaires France-Nigéria se réunit en marge du Sommet Choose France. Il réunira une quinzaine de dirigeants d'entreprises françaises avec une présence stratégique au Nigéria ou désireuses d'y mener des projets, et 6 des principaux chefs d'entreprises nigériens par ailleurs invités au Sommet Choose France. A l'occasion de la réunion du conseil d'affaires, animée par le Ministre délégué en charge du commerce extérieur et de l'attractivité Franck Riester, les entreprises françaises pourront présenter l'excellence de leur savoir-faire à ces entrepreneurs nigériens en vue d'identifier de nouveaux partenariats. **Il sera clôturé par le Président de la République.**

4. Choose France, Sommet certifié événement responsable

Après avoir été certifié « événement responsable » (norme ISO 20121) pour la première fois lors de sa 3ème édition en 2020, le Sommet Choose France visera une nouvelle fois d'obtenir cette certification en 2021.

Pour ce faire, la politique de développement durable du Sommet a été mise à jour et approfondie en prenant en compte le contexte de crise sanitaire. Comme indiqué dans sa « Charte Evènement Responsable », le Sommet visera notamment à mettre en œuvre une consommation raisonnée des ressources afin de limiter la production de déchets, et à organiser un événement exemplaire en termes de sécurité sanitaire.

L'équipe organisatrice du Sommet a été accompagnée par le cabinet Green Evénements dans cette démarche. La conformité de l'événement avec la norme ISO 20121 sera auditée par le Groupe Afnor en amont puis le jour du Sommet.

II. La France, pays le plus attractif d'Europe

1. La France, 1er pays d'accueil des investissements directs étrangers

Le baromètre EY sur l'attractivité de la France, publié le 7 juin 2021, place **la France au 1^{er} rang européen pour l'accueil des investissements internationaux.**

#1 La France conserve sa 1^{ère} place européenne en 2020, avec l'accueil de 985 projets d'investissements dans ses territoires. Pour la deuxième année consécutive, elle devance le Royaume-Uni et l'Allemagne. Le niveau de l'investissement des entreprises étrangères en France en 2020 est similaire aux très bonnes années 2017 et 2018, après une année exceptionnelle en 2019.

Ce bon résultat témoigne de la solidité des fondamentaux de l'économie française, renforcés par les réformes volontaristes menées depuis 4 ans par le gouvernement : sur le marché du travail, en termes de fiscalité, ou de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Ce résultat témoigne également **de l'efficacité des mesures d'accompagnement massif déployées par la France pour faire face aux conséquences économiques de la crise Covid.**

Les investisseurs étrangers renouvellent leur confiance à la France à travers des réinvestissements réguliers sur leurs sites français (60% des projets sont des extensions).

#2 La France plébiscitée par les investisseurs étrangers

Ce baromètre confirme la très bonne perception qu'ont les dirigeants internationaux de l'environnement des affaires français et de la politique économique menée par le gouvernement :

- **44% des investisseurs étrangers jugent France Relance plus performant** que les plans de relance adoptés par les autres pays européens ;
- **56% des investisseurs interrogés prévoient de relocaliser des activités en France.**

Les facteurs d'attractivité de la France progressent malgré le contexte sanitaire et économique, tout particulièrement l'image de marque et le rayonnement international de

la France ou encore la perception de l'inclusion et des politiques sociales qui sont conduites.

#3 La France au 1^{er} rang européen avec 341 projets manufacturiers et industriels

Ce résultat témoigne de la dynamique de réindustrialisation du pays, soutenue par France Relance, pour produire et innover au plus près des Français et renforcer notre tissu industriel dans tous les territoires.

#4 La France au 1^{er} rang européen pour les investissements en R&D, avec 115 nouveaux projets en 2020.

La hausse exceptionnelle des projets enregistrés dans le secteur de la santé et de l'industrie pharmaceutique illustre à la fois la qualité de l'écosystème existant, et le fort potentiel de développement de notre tissu industriel dans ce secteur stratégique.

#5 La France au 1^{er} rang européen pour les emplois créés

L'attractivité de la France et de ses territoires est un atout majeur dans la bataille pour l'emploi, irriguant toutes les régions d'emplois à forte valeur ajoutée. **Avec 30 558 nouveaux emplois en 2020, la France devient le 1^{er} pays européen pour le nombre d'emplois créés par les investissements internationaux**, en progression de 21,6% depuis 2017.

#6 La France, futur leader écologique

Le Gouvernement a fait de la transition écologique et énergétique et du soutien aux relocalisations industrielles pour les activités stratégiques **une priorité du plan France Relance. 58% des dirigeants estiment que la France peut devenir un leader mondial en matière écologique d'ici 5 ans.** Cette confiance dans la transformation écologique de notre pays s'est traduite en 2020 à travers une hausse de 33% des projets dans l'énergie.

2. Paris, place financière incontournable de l'Europe post-Brexit

Portée par l'effet post-Brexit et l'attractivité financière de la place de Paris, **les projets dans le secteur de la finance sont en hausse en 2020 (+23%).**

Sur la base d'un diagnostic global établi en 2017, les mesures mises en œuvre par le Gouvernement ont positionné la place financière de Paris comme place de référence européenne. Elles ont également permis d'attirer les talents et une diversité d'acteurs nécessaires pour ériger Paris en place financière centrale dans le financement de l'économie européenne.

- **Des actions**

La modernisation du droit du travail, pour plus de prévisibilité, adoptée dès 2017, et les mesures fiscales ont permis d'améliorer l'environnement des affaires en France. Ainsi les mesures relatives à la fiscalité du capital, avec notamment la création du prélèvement forfaitaire unique (PFU) à 30% pour les revenus des valeurs mobilières et les plus-values de cessions de valeurs mobilières a été une étape importante, comme la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière, pour promouvoir l'investissement productif.

La fiscalité des entreprises a également participé à l'attractivité avec plus spécifiquement la trajectoire de réduction pluriannuelle de l'impôt sur les sociétés à 25% d'ici 2022, la suppression de la tranche marginale supérieure de la taxe sur les salaires, ainsi que la transformation du CICE en allègement de charges pérenne et la réduction de 10 Mds EUR des impôts de production. Ces mesures générales ont renforcé l'attractivité économique en France.

Enfin, pour faciliter les retours et éviter les départs des talents français mais également internationaux, le Gouvernement a parachevé la refonte du régime des impatriés, à travers l'augmentation de la durée du régime de faveur portée de 5 à 8 ans en matière d'impôt sur le revenu, l'exonération de taxe sur les salaires sur les rémunérations bénéficiant du régime de faveur des impatriés et une dispense d'affiliation temporaire d'affiliation à l'assurance vieillesse pour les salariés impatriés sous certaines conditions. Par ailleurs, pour les impatriés gérant des fonds à l'étranger, une disposition permet d'assimiler les *carried interest* perçus sur ces fonds à des plus-values de cession de valeurs mobilières, dès lors redevables du PFU.

Une mesure phare pour la création de start-up a consisté en l'extension du régime des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE) aux salariés de start-ups étrangères et aux administrateurs et membres du conseil de surveillance des émetteurs. Cette évolution a contribué à faire de Paris une place innovante, très présente en matière de finance numérique (FinTech).

Une action volontariste a été engagée pour renforcer Paris comme place juridique internationale en matière de droit des affaires. A titre d'illustration, la création d'un contrat-cadre ISDA en droit civil français pour les dérivés en 2018 en anticipation du Brexit, pour laquelle le droit français a été choisi, sanctionne les efforts fournis par la place pour renforcer l'attractivité du droit français. La création d'une chambre internationale de la Cour d'appel de Paris et l'introduction d'une nouvelle procédure au sein de la chambre internationale du tribunal de commerce de Paris, où l'oralité des débats et l'usage de l'anglais dans les plaidoiries sont désormais admis, ont contribué à cette dynamique.

Dans ce cadre, la politique mise en place visant à développer l'offre d'éducation internationale, en particulier via l'augmentation de l'offre bilingue dans les établissements scolaires et universités, a participé à renforcer l'attractivité de Paris comme ville internationale accueillante pour des familles étrangères.

- **Des résultats**

De nombreuses institutions financières, sur tous les métiers (banques de marché, assurance, gestion d'actifs, plateformes de négociations, courtage actions...) ont développé leurs activités sur la place de Paris.

Ainsi, s'agissant des sociétés de gestion, le Gouvernement estime que près de 40 Mds EUR d'actifs sous gestion ont déjà été transférés à Paris. Pour les banques, les transferts supplémentaires d'actifs des groupes britanniques ou de pays tiers en faveur de leurs filiales ou de leurs succursales en France devraient s'élever à environ 170 Mds EUR en plus des actifs déjà transférés, notamment dans le domaine des services d'investissement.

Au-delà de ces relocalisations contraintes par le Brexit, de nouvelles activités se créent ou se développent à Paris en provenance de Londres ou d'autres places financières du

fait de l'attractivité et de la diversité renforcées de la place de Paris. Tel est le cas par exemple du capital-investissement et de la gestion d'actifs.

Cette dynamique de croissance devrait se traduire par le transfert ou la création de près de 3 000 emplois directs d'ici à la fin 2021, générant plus de 1 Md EUR de recettes sociales et fiscales/an, avec le potentiel de dépasser 4 000 emplois fin 2022 et davantage à moyen terme. Elle présente un fort entraînement pour l'ensemble des services connexes aux services financiers : métiers du chiffre et du droit notamment.

Paris a montré sa dimension de place financière globale en Europe, sur tous les métiers, écosystème unique dans l'Union européenne. La profondeur du marché du travail, son vivier de talents, son positionnement géographique central et un tissu dense d'entreprises sont déterminants. Dans la recomposition des places financières post-Brexit, Paris apparaît ainsi être dans une position très favorable pour assurer le rôle de place polyvalente et de premier plan au sein de l'UE.



III. 22 nouveaux projets d'investissements, 3,5 Mds EUR et 7000 emplois

22 nouveaux projets d'investissement seront annoncés par les entreprises étrangères invitées à Choose France 2021, soit un total cumulé de **3,5 Mds EUR et près de 7 000 nouveaux emplois créés.**

Business France, l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française, présente dans **56 pays**, a prospecté **5 500 investisseurs** internationaux en 2020. Pivotal de la Team France Invest, entre les autorités françaises et les partenaires régionaux au service des investisseurs internationaux, l'agence a identifié et accompagné **1 560 projets**, soit une moyenne hebdomadaire de 30 projets identifiés. Business France est ainsi à l'origine de l'identification et **l'accompagnement de 56% des projets d'investissement internationaux en France** en 2020, en collaboration avec les partenaires territoriaux. Au total, depuis 2017, Business France et ses partenaires ont accompagné plus de 7000 projets dans les territoires français. Sur la même période, l'agence a facilité, grâce à son Welcome desk, l'installation en France de plus de 4500 talents internationaux et leurs familles.

A travers sa plateforme, Business France diffuse également les projets détectés par le réseau des Services Économiques de la Direction générale du Trésor. La **Direction générale du Trésor (DG Trésor)** est une direction du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. Elle dispose d'un réseau international actif dans **105 pays réparti en 128 implantations** (services économiques régionaux et services économiques) au sein des Ambassades et autres représentations françaises auprès d'institutions européennes et internationales. À l'étranger, les Ambassadeurs se mobilisent également personnellement pour approcher les investisseurs étrangers et promouvoir l'attractivité de la France.

Les investisseurs étrangers choisissent la France pour des projets d'innovation de rupture. Ils choisissent également le marché français pour les qualités de prescripteur du consommateur français. Ils choisissent enfin le site France pour (re)construire des filières et industries stratégiques.

Les investissements concernent l'installation de nouvelles capacités de production, la création et le développement de centres de recherche et l'implantation de hubs de logistique, au bénéfice de nombreux territoires.

Des projets à même de constituer des ruptures technologiques majeures

ENVISION AESC (Japon) : Le producteur de batteries Envision AESC va construire une gigafactory à Douai (Hauts de France), confirmant ainsi ses fortes ambitions européennes. Avec un investissement d'environ 2 Mds EUR, 2 500 nouveaux emplois seront créés d'ici 2030. Envision AESC a son siège social au Japon et possède des usines au Japon, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Chine. C'est une filiale du groupe Envision, l'une des principales entreprises mondiales de technologies vertes, dont le siège est à Shanghai.

SNAP (Etats Unis) annonce son intention d'ouvrir son premier Studio de Réalité Augmentée (RA) au monde basé à Paris. La mission de l'AR Studio est de sensibiliser davantage au potentiel de la RA et d'accroître son impact dans les secteurs des arts, de l'éducation et de la culture. Snap aidera à financer le développement d'applications de RA de pointe. Cet investissement dans l'écosystème des créateurs à travers l'AR Studio contribuera à accélérer le développement des talents locaux en France et en Europe via des cursus dédiés et favorisera de nouvelles opportunités de carrière innovantes et futuristes pour les artistes 3D.

WESTINGHOUSE (Etats-Unis) annonce un investissement de 62 MEUR et le recrutement de 60 personnes pour la création d'un pôle de compétences en soudure de dernière génération, contrôles non destructifs et mécanique à Chaponnay (Rhône) pour former et qualifier des opérateurs de très haut niveau qui interviendront sur le parc nucléaire français.

Des projets qui marquent une confiance renouvelée dans le potentiel du marché français et une adaptation aux nouvelles exigences environnementales venant des consommateurs

CAF (Espagne), spécialisé dans la construction de matériel roulant ferroviaire, dispose depuis 2008 d'une implantation industrielle à Bagnères-de-Bigorre (Occitanie). Grâce à plusieurs contrats remportés depuis 2019 (Intercités et RER-B), le groupe prévoit d'investir 25 MEUR en production et innovation (train léger, flottes de bus urbains, écomobilité) sur son site de Bagnères ainsi que dans un nouveau bureau d'ingénierie à Toulouse. Il devrait recruter de 200 à 250 nouvelles personnes d'ici à 2026, pour atteindre 450 employés dans l'Hexagone.

ECOLAB (Etats-Unis), investissement de 20 MEUR dont 15 MEUR pour moderniser et digitaliser l'outil de production des Laboratoires Anios (région lilloise) sur 3 ans, et 5 MEUR pour augmenter de 8 000 tonnes les capacités de production de produits de santé du site de Sainghin (rapatriement en France de ces volumes actuellement sous-traités à l'étranger). Le second projet prévoit le recrutement de 20 salariés en CDI en 2021-2022.

ENTERPRISE HOLDINGS (Etats-Unis), leader mondial de la location de véhicules, présent en France avec 1000 salariés et 150 agences réparties dans toutes les régions, ouvre 8 nouvelles agences en propre en France. Elles sont situées en Ile-de-France (Paris, Meaux), Bretagne (Rennes, Quimper), Pays de la Loire (Nantes), Provence Alpes Côte d'Azur (Vitrolles), Occitanie (Nîmes) et Bourgogne Franche Comté (Nevers), et représentent au démarrage une trentaine de postes permanents. Le Groupe recrute aujourd'hui une centaine de personnes dans toute la France via des postes en CDI à destination des jeunes professionnels et des contrats de saisonniers.

HOCHLAND (Allemagne), spécialisé dans la production de fromages, a lancé un vaste plan de modernisation du site de Dieue-sur-Meuse (Grand Est) de près de 90 M€, prévoyant entre autres la mise aux normes de l'usine pour les 30 prochaines années, le recours aux énergies renouvelables, l'automatisation, le développement de nouvelles capacités d'innovation. 26 M€ ont déjà été engagés. Une nouvelle tranche de 49 M€ liée à une nouvelle ligne de production devrait être validée par le groupe.

MARS (Etats-Unis), un des leaders mondiaux de l'agroalimentaire, a prévu un investissement de 46 MEUR pour sa filiale Royal Canin sur ses deux usines de Cambrai (Hauts-de-France) et d'Aimargues (Occitanie) et sur son siège et laboratoire à Aimargues. Mars investit également 18 MEUR sur le site d'Haguenau (Grand Est). Ces investissements concernent l'acquisition de nouvelles machines d'ensachage, la modernisation de lignes d'extrusion et le développement de systèmes « anti-odeur ».

MONDELEZ (Etats Unis), géant de l'agroalimentaire, reconstruit son usine de Jussy, victime d'un incendie en septembre 2020, intégrant de nouveaux investissements qui la rendront plus performante (introduction de nouvelles technologies) et dotée d'une plus grande capacité de production (desserte accrue des marchés européens). L'investissement de 50 MEUR permet le maintien de 150 emplois.

NORSKE SKOG (Norvège), acteur mondial du papier de publication investit 280 MEUR sur son site vosgien de Golbey, afin de développer sa production à partir du papier de presse vers du papier ondulé pour l'emballage en transformant ses machines, les plus performantes en Europe. Cet investissement permet de renforcer de 50 salariés la plus grande filiale européenne du groupe (350 personnes).

PROCTER & GAMBLE (Etats-Unis) annonce un nouvel investissement de 40 MEUR sur le site mondial de production et de R&D d'Amiens (Hauts-de-France) pour accroître ses capacités de fabrication toujours plus vertueuse et écologique de lessives en dose, dans le cadre d'une stratégie marquée de développement durable et responsable. P&G emploie 2000 personnes en France, dont près de 1100 à Amiens.

PRYSMIAN (Italie) Fin juin 2021, Prysmian lancera en France la production de câbles à courant continu pour la construction de trois couloirs d'acheminement d'énergie éolienne en Allemagne, après avoir remporté en 2020 l'appel à projet « German Corridors » (1,5 Mds EUR). Dans ce contexte, les sites situés à Gron (Bourgogne-France-Comté) et Montereau (Ile-de-France) bénéficient d'un investissement de 40M€ pour développer des centres R&D et intensifier la production de câbles à haute tension dans le pays. Cet investissement prévoit 45 nouvelles embauches environ.

TETRALAVAL (Suède), au travers de **TETRAPAK**, spécialiste du conditionnement alimentaire et plus importante *business unit* du groupe, a choisi le site de Châteaubriant (Pays de la Loire) pour initier son ambitieuse feuille de route environnementale, et investir 100 MEUR dans la création de 10 nouvelles lignes de production de bouchons d'origine végétale, créant ainsi 30 nouveaux emplois.

VICKY FOODS (Espagne), spécialisé dans la production de viennoiseries et de pains, a choisi la France pour son premier investissement à l'international et la mise en place d'une unité de production sur le site clé-en-main SaôneOr Bourgogne-Franche-Comté. Cette

unité mobilisera un investissement de 62 MEUR sur trois ans et créera 250 emplois à terme.

VORWERK (Allemagne) fabricant du Thermomix® sur son site du Cloyes-sur-le-Loir (28), accélère son développement en France avec un plan d'investissement de 40 MEUR sur trois ans, accompagné de 850 créations de postes. Le groupe a déjà investi 100 MEUR pour moderniser son outil industriel ces dernières années et emploie en France près de 2000 personnes réparties entre le siège de Vorwerk France à Nantes, l'usine Vorwerk-Semco à Cloyes-sur-le-Loir, des boutiques à Paris, Lyon, Toulouse et Marseille et 85 agences réparties sur tout le territoire.

ZALANDO (Allemagne), première plateforme mode et lifestyle en Europe, va implanter en France un site innovant rassemblant les fonctions logistiques, avec un entrepôt 4.0 hautement automatisé, et un tech hub spécialisé, pour répondre au développement et à l'entretien des lignes nouvelle génération. Cet investissement de 300M€ conduira à la création d'environ 2 000 emplois.

Des projets qui montrent une contribution des investisseurs étrangers à notre réindustrialisation, en particulier dans les secteurs stratégiques comme la santé

B. BRAUN (Allemagne), entreprise familiale spécialisée dans le développement et la production de technologies médicales, investit 15 MEUR supplémentaires en France en 2021. Cet investissement permettra notamment d'ouvrir 2 nouvelles lignes de production :

- A Nogent-le-Rotrou, pour produire 11 millions de lignes de perfusions supplémentaires chaque année (près de 100 postes en CDI ont déjà été créés sur le site en 2 ans) ;
- A Sarlat, pour créer la seule production européenne d'aiguilles micro-chirurgicales grâce à une technologie laser – projet lauréat de l'AAP Résilience dans le cadre du plan France Relance, avec un potentiel de création de 5 nouveaux emplois ;
- Dans l'ensemble de ses établissements de néphrologie pour créer 80 lits supplémentaires d'ici 2023 – ce qui impliquera également la création de 20 postes supplémentaires d'infirmiers.

BIOGEN (Etats Unis) prévoit d'investir 175 MEUR sur 5 ans et de recruter 100 salariés hautement qualifiés en science, ingénierie, data sciences et technologies digitales pour renforcer le hub mondial de Biogen Digital Health basé à Paris avec les partenaires impliqués dans ses activités de santé numérique et de médecine personnalisée destinées aux professionnels de santé et aux patients.

HARTMANN (Allemagne) a choisi son site de Lièpvre (Grand Est), spécialisé en traitement des plaies et de l'incontinence, pour implanter une nouvelle ligne de production de pansements MediSet® pour diabétiques, pour un investissement total de 25MEUR. Pérennisant ainsi cette activité et ses 170 emplois, le projet permet de sécuriser complètement la transition du site vers un centre d'excellence mondial du groupe (production pharma et R&D), avec une forte composante export vers les Etats-Unis.

IRIS OHYAMA (Japon), fabricant d'équipements en plastique pour le quotidien, complète un investissement de 8 MEUR visant l'ajout de 30 lignes de fabrication de masques chirurgicaux d'ici l'été pour une production à terme de 60 millions d'unités sur le site de Lieusaint (Seine-et-Marne), créant ainsi 110 nouveaux emplois s'ajoutant aux 70 annoncés en 2020. En juillet 2019, le groupe démarrait son activité en France et inaugurait son usine, aujourd'hui devenue son 2ème site européen (300 salariés).

MERCK (Allemagne), premier groupe chimique-pharmaceutique allemand, présent en France au travers de 11 sites dont 7 de production, investit 175 MEUR et prévoit la création de 500 emplois sur ses sites de bioproduction de Molsheim (67) et Martillac (33). Le groupe renforce le positionnement de la France en tant que plateforme de référence pour la production d'anticorps monoclonaux et de vaccins, et confirme son rôle de plateforme mondiale de référence en matière de santé.

NOVO NORDISK (Danemark) annonce un investissement de 50 MEUR sur son site de Chartres, qui produit de l'insuline pour 8 millions de patients diabétiques dans 85 pays. Cet investissement supplémentaire, sur la période 2021-2022, va permettre, en plus des produits insuliniques fabriqués historiquement, l'installation d'une ligne de production dédiée à l'assemblage et au conditionnement d'un nouveau traitement indiqué dans la prise en charge du diabète de type 2. Novo Nordisk effectue par ailleurs un recentrage stratégique de la production de flacons d'insuline humaine, avec un transfert de Kalundborg (Danemark) à Chartres. Ce recentrage des activités de formulation, remplissage et conditionnement des flacons d'insuline humaine pour tous les pays du monde hors Etats-Unis va accroître, à compter de juillet 2022, la capacité de production, avec un effet positif sur les exportations. Enfin, cet investissement contribuera à la poursuite de la modernisation des infrastructures ainsi qu'à l'accélération de la transition écologique du site.

IV. Une relance déjà engagée au bénéfice de la compétitivité dans tous les territoires

1. Un plan ambitieux rapidement déployé

France Relance est un plan d'investissement de 100 milliards d'euros permettant à la France de retrouver dès 2022 son niveau de richesse d'avant crise. Son déploiement est rapide et ciblé : à fin mai, 36 milliards d'euros ont été engagés et l'objectif est de déployer 70 milliards d'euros d'ici fin 2021.

France Relance permet d'adresser les 3 problèmes structurels de l'économie :

- **Accélérer la transition écologique et la décarbonation.**

30 Mds EUR sont ainsi dédiés notamment à la rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements, à la décarbonation de l'industrie, à la transition agricole, aux transports, à l'innovation dans les technologies vertes comme l'hydrogène vert.

- Grâce à France Relance, plus de 350 000 français ont entrepris des travaux de rénovation énergétique de leur logement au premier semestre 2021 ;
- La part de marché des véhicules électriques et hybride rechargeable parmi les ventes de véhicules neufs est passé de 2,5% entre janvier et mai 2019 à 15% en 2021. 380 000 ménages ont bénéficié des dispositifs dédiés de France Relance ;
- Grâce aux 70 premiers projets de décarbonation de l'industrie, 1 million de tonnes d'émission de GES seront évitées chaque année.

- **Améliorer la compétitivité des entreprises et accélérer la reconquête industrielle**

34 Mds EUR de France Relance sont ainsi dédiés notamment au renforcement des fonds propres des PME et ETI, à l'investissement productif pour la relocalisation des secteurs critiques ou le développement industriel des territoires.

- A mi-juin, France Relance a permis à plus de 1600 entreprises, dont 2/3 de PME, de concrétiser leur investissement pour un total de plus de 6,3 Mds EUR d'investissements productifs, dont 1,5 Mds EUR de l'Etat ;
- Pour renforcer la compétitivité de 600 000 entreprises et accroître l'attractivité des territoires, la France opère, dès 2021, une baisse pérenne de 10 Mds EUR des impôts de production ;
- Pour renforcer les fonds propres des entreprises, 170 fonds ont été labellisés « Relance » permettant d'orienter plus de 14 Mds EUR d'épargne vers les fonds propres des PME et ETI. 14 Mds de dette ont par ailleurs été levés pour pouvoir octroyer des prêts participatifs relance.

- **Garantir la cohésion et la solidarité entre les générations et les territoires, et s'assurer que la France dispose des compétences et qualifications aux métiers d'avenir**

36 Mds EUR sont ainsi dédiés à l'insertion et l'emploi des jeunes, et la formation professionnelle ainsi qu'à l'investissement des collectivités locales et dans le secteur de la santé.

- France Relance, c'est notamment 1,5 million de jeunes de moins de 26 ans embauchés en CDI/CDD > à 3 mois entre août 2020 et fin mars 2021, plus de 785 000 embauches au mois de mai ;
- Plus de 9000 projets d'investissements des collectivités locales (2000 établissements scolaires rénovés, 70 centres de soin de proximité, des infrastructures cyclables) partout en France.

2. La relance économique qui irrigue l'ensemble des territoires : un plan de relance territorialisé

France Relance a permis de renforcer la compétitivité du territoire, notamment grâce à la baisse pérenne des impôts de production de 10 Mds EUR par an, bénéficiant dès 2021 à 600 000 entreprises partout en France.



Les mesures de soutien à l'industrie se déploient également au cœur des territoires. En mai 2021, plus de 6 Mds EUR d'investissement productifs ont été réalisés par les

entreprises pour installer une nouvelle ligne de production, moderniser leurs appareils productifs ou développer un nouveau site industriel sur l'ensemble du territoire. Ce soutien se déploie notamment dans les 148 Territoires d'Industrie, mis en place par le Gouvernement fin 2018 pour organiser la reconquête industrielle au plus près du terrain.

3. Les territoires, acteurs clé de l'attractivité

Le Sommet Choose France est l'occasion de valoriser les atouts des régions auprès des investisseurs étrangers invités. Il est également le meilleur vecteur pour rappeler le rôle central joué par les investisseurs étrangers dans l'emploi et de la cohésion territoriale en France, avec, d'une part, 2 millions de salariés travaillant dans des entreprises étrangères et, d'autre part, 71% des investissements industriels étrangers réalisés en 2019 dans des communes de moins de 20 000 habitants.

La Team France Invest qui accompagne les territoires dans leur promotion à l'international s'est équipée pour répondre avec agilité et efficacité aux investisseurs. Avec la signature de la Charte nationale des Investissements Directs Etrangers, lors du deuxième Sommet Choose France, le 21 janvier 2019, les bases de la démarche partenariale entre l'Etat et les régions ont été posées. Il existe désormais des outils dédiés pour la mise en œuvre des huit engagements qui avaient été pris.

Ainsi, pour apporter une réponse coordonnée et agile aux investisseurs étrangers, **Business France a conçu un guichet virtuel unique**. Cet outil sécurisé de suivi des **grands projets d'investissement stratégiques** a pour ambitions de :

- Conseiller au quotidien les entreprises étrangères dans la structuration et l'accompagnement de projets intégrant des préoccupations sociales, environnementales et économiques ;
- Faire gagner collectivement en efficacité l'ensemble des acteurs publics de l'attractivité ;
- Rempporter plus de projets à forte valeur ajoutée au profit des territoires, de l'emploi qualifié et de la transition écologique.

V. La France de 2021 : plus compétitive et plus innovante

Un vaste programme de réformes, à l'œuvre depuis 2017 et accéléré pour accompagner la relance économique, a permis à la France de se transformer et de simplifier la vie des entreprises autour d'axes structurels pour leur compétitivité : réduction de la fiscalité pour soutenir l'investissement et l'innovation, simplification des normes applicables, modèle social plus flexible.

1. Une fiscalité plus attractive

La **fiscalité des entreprises** est allégée pour encourager les investissements et faciliter la relance économique :

- Réduction progressive de l'impôt sur les sociétés : de 33% à 26,5% en 2021 puis 25% à horizon 2022 soit 11 Mds EUR d'allègements fiscaux ;

- Allègement massif et pérenne des impôts de production à hauteur de 10 Mds EUR par an ;
- Pérennisation du Crédit d'impôt recherche (CIR), dispositif phare qui permet de déduire fiscalement les dépenses de R&D à hauteur de 30% jusqu'à 100 MEUR de dépenses, puis de 5% au-delà ;
- Transformation depuis 2019 du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en un allègement pérenne des cotisations sociales d'assurance maladie de 6 points pour les rémunérations allant jusqu'à 3 886 EUR par mois.

La **fiscalité des personnes physiques** a également été réformée pour inciter l'investissement vers l'économie réelle et rehausser la valeur du travail : application d'un taux d'imposition forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital depuis 2018, dénommé Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU).

2. Un modèle social transformé pour plus de flexibilité et de prévisibilité

Le nouveau modèle bâti à partir des « Ordonnances Travail » de 2017 permet un marché du travail rénové :

- Offrant un cadre simplifié, sécurisé et prévisible pour le licenciement économique et la rupture du contrat de travail (plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement abusif, délai de contestation d'un licenciement limité à 1 an) ;
- Permettant un dialogue social facilité grâce à la création d'une instance unique d'information et de consultation des salariés (Comité social et économique).

Le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), doté de 15 Mds EUR jusqu'en 2022, vise à adapter la formation professionnelle aux nouveaux besoins de l'économie et en particulier les secteurs prioritaires de France Relance : les métiers de l'industrie, du numérique, de la transition écologique et le secteur de la santé. Fin 2020, c'est plus d'1 million de personnes éloignées de l'emploi supplémentaires qui ont déjà été formées depuis 2018 grâce au PIC. A l'issue de ces formations, 6 personnes sur 10 accèdent à un emploi. Cet effort d'amplification se poursuit en 2021 (+ 41 % sur le 1^{er} trimestre rapport au 1^{er} trimestre de 2020). Objectif : former 1 million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et 1 million de jeunes éloignés du marché du travail.

Avec un budget de 6,7 Mds EUR, le Gouvernement a triplé les moyens consacrés à la jeunesse pour faire face à la crise, à travers le plan #1jeune1solution.

3. Des procédures administratives simplifiées et plus rapides pour faciliter les implantations

Un **effort continu de simplification** est mené depuis le début du quinquennat dans le cadre du programme Action Publique 2022, transcrit dans les lois ESSOC (2018), PACTE (2019) et ASAP (2020). Promulguée le 7 décembre 2020, cette dernière loi « Accélération et Simplification de l'Action Publique » permet :

- La simplification et une meilleure articulation des procédures administratives pour accélérer et sécuriser les projets industriels – venant ainsi poursuivre l'effort mené pour faciliter les implantations industrielles au travers des 78 sites industriels clés en main lancés en 2020 afin d'offrir aux investisseurs des délais d'implantation raccourcis et mieux maîtrisés grâce à l'anticipation des procédures administratives

relatives à l'urbanisme, à l'archéologie préventive et à la protection et la préservation de l'environnement ;

- L'assouplissement des règles procédurales de la commande publique, notamment en cas de circonstances exceptionnelles ou motif d'intérêt général ;
- La déconcentration d'une quinzaine de décisions administratives individuelles (champ social, économique et financier mais aussi culturel et sanitaire).

4. Un écosystème propice à l'innovation

De nouveaux investissements massifs sont déployés vers l'innovation et les technologies d'avenir :

- **25 Mds EUR pour financer la recherche** (Loi de programmation pluriannuelle de la recherche 2021-2030)

Avec 30 établissements classés au classement de Shanghai 2020 (dont 5 dans le top 100), la France se hisse au 3e rang mondial pour l'innovation et la formation des talents ;

- Le 4^e **programme d'investissements d'avenir**, avec une taille cible de 20 Mds EUR sur 5 ans, mobilisera 11 Mds EUR d'ici 2022 dans le cadre de France Relance, pour rendre l'économie française plus agile et compétitive pour les chercheurs comme pour les entreprises selon deux axes d'intervention structurelle :

- **Financer des investissements exceptionnels** dans certains secteurs et technologies stratégiques pour la compétitivité, la transition écologique et la résilience. Sont par exemple ciblés les marchés de la transition écologique ((hydrogène, recyclage, transports, alimentation), du numérique (cloud, technologies quantiques, cyber sécurité, IA, éducation), de la santé (santé numérique et bio production de thérapies innovantes) ;
- **Financer de manière structurelle et prévisible les écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation** pour accélérer les transferts de technologie du monde académique vers l'entreprise. La France est le leader européen pour les levées de fond en 2020 et comprend aujourd'hui 15 licornes.

VI. De nouvelles opportunités pour les investisseurs étrangers

1. Un soutien à la réindustrialisation dans des secteurs stratégiques et dans les territoires

Un plan d'action de 2 Mds EUR a été lancé sous forme d'appels à projets étalés sur 2020, 2021 et 2022 afin d'accélérer l'implantation ou la réimplantation d'activités industrielles dans les **secteurs stratégiques** pour sécuriser les chaînes de valeur (santé, intrants critiques pour l'industrie, électronique, agroalimentaire, télécommunications) et dans les **territoires**.

- Plus de 329 projets industriels dans les secteurs stratégiques déjà soutenus par 527 MEUR d'aides publiques ;
- Plus de 782 projets industriels soutenus, s'inscrivant dans le cadre du programme Territoires d'industrie, pour 360 MEUR d'aides publiques et générant plus de 3 Mds EUR d'investissements.

2. Santé : de nouvelles conditions favorables à l'innovation

La santé fait partie des secteurs prioritaires de la relance, avec des mesures ciblées pour améliorer et accélérer l'accès au marché des produits de santé et faire de la France une destination compétitive et innovante pour les industriels :

- Dialogue renouvelé entre l'Etat et l'industrie ayant permis l'adoption de procédures de négociations prix Etat/laboratoires simplifiées et une meilleure prise en compte de l'innovation, des enjeux industriels et des exportations (nouvel accord cadre CEPS-LEEM 2021-2024) ;
- 850 MEUR dédiés au secteur de la santé dans l'enveloppe globale de 2 milliards pour la réindustrialisation dans les secteurs stratégiques ;
- 3 stratégies publiques d'accélération en préparation (biothérapies/bio production, santé numérique, maladies infectieuses) et un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIEEC) en construction pour soutenir la compétitivité et l'innovation européennes en santé.

Conseil stratégique des industries de santé 2021 : faire de la France la 1ère nation européenne innovante et souveraine en santé

La tenue du Conseil stratégique des industries de santé 2021 (CSIS), rendez-vous majeur pour la filière, le lendemain même de Choose France confirme l'attention forte et croissante portée par les pouvoirs publics à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du site France pour les industriels de la santé.

Ce nouveau CSIS porte un objectif ambitieux fixé par le Président de la République : faire de la France la 1ère nation européenne innovante et souveraine en santé, autour de 5 priorités :

- Assurer une **recherche fondamentale d'excellence et interdisciplinaire**, capable d'alimenter l'innovation d'un flot continu, mais aussi assurer une continuité de la recherche fondamentale à la recherche clinique ;

- **Catalyser l'innovation** : la France est riche de nombreuses jeunes entreprises innovantes ; le CSIS 2021 sera l'occasion de poser les jalons d'un dispositif permettant de sécuriser ces innovations en santé, d'améliorer l'accès au financement et faciliter le maintien du développement dans notre pays, y compris durant les phases risquées et à forte intensité capitalistique ;

- **Améliorer l'accès au marché des produits innovants** afin de les rendre disponibles plus tôt pour les patients et renforcer l'intégration de ces innovations dans le parcours de soin ;

- **Soutenir l'industrialisation des produits** dans la prolongation des objectifs de relocalisation des sites de production poursuivis dans le cadre de France Relance, pour

disposer de capacités de production pharmaceutiques suffisantes et permettre aux innovations d'être développées et produites en France ;

- **Développer et faire émerger les formations** initiales et tout au long de la vie nécessaire à disposer des compétences pour réaliser les objectifs proposés.

Les annonces sur le développement d'un écosystème d'innovation de premier rang, avec un soutien à la recherche, à l'innovation et aux industries de santé seront dévoilées le 29 juin, par le Président de la République.

3. Hydrogène : montée en puissance d'une filière stratégique

La consommation d'énergie représente près de 70% des émissions françaises de gaz à effet de serre. Avec son plan de relance, la France veut se positionner à la pointe des technologies de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone. Une stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné en France a été mise en place. Objectif : encourager les offres industrielles de solutions hydrogène produites sur le territoire français. Au total, 7 Mds EUR vont être investis d'ici 2030 pour le développement de l'hydrogène vert, dont 2 Mds EUR dès 2021-2022.

Trois objectifs principaux pour faire de la France un acteur majeur dans le domaine de l'hydrogène vert :

- Produire en série du H2 par électrolyse (capacité de 6,5 GW) et réduire le CO2 de 6MT d'ici 2030 ;
- Promouvoir le développement d'une mobilité lourde à l'hydrogène décarboné ;
- Développer un secteur pleinement intégré et compétitif avec 50 à 150 000 emplois.

Dans le cadre d'un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC), 22 États membres de l'Union Européenne, dont la France, se sont engagés pour soutenir la création d'une chaîne de valeur autour de l'hydrogène vert. La France réservera une dotation financière exceptionnelle de 1,5 Mds EUR.

4. Le numérique au cœur de la reprise

Près de 7 Mds EUR des fonds du plan de relance sont dédiés au numérique, dont 3,6 Mds EUR seront consacrés au développement des start-ups et des technologies numériques stratégiques.

En 2020, la France est le premier écosystème de l'UE pour les levées de fonds et s'est fixé comme objectif d'avoir plus de 25 licornes d'ici 2025 (15 en 2021).

L'écosystème français des start-ups a connu à la fois une accélération rapide de sa croissance et est devenu mûre. Malgré la crise, la France a connu un nombre record de levées de fonds (près de 5 Mds EUR) et 5 nouvelles licornes ont émergé sur la première moitié de 2021. Les start-ups représentent également un poids de plus en plus important dans l'économie française. Les 120 start-ups françaises les importantes, celles du French Tech 120, ont créé près de 160 000 emplois directs et indirects en 2020.

Les start-ups françaises sont ainsi amenées à revoir leurs logiques de développement pour pouvoir réaliser cette hypercroissance. L'internationalisation de l'écosystème français des start-ups, tant en termes de marchés, talents et capitaux, sera au cœur de cette nouvelle phase du développement. Les start-ups françaises ont besoin de poursuivre leur développement à l'international, qui représente déjà 40% du chiffre d'affaires des French Tech 120, et devrait représenter 65% d'ici 2025.

L'Europe représente un atout clé pour permettre cette internationalisation, et l'initiative Scale Up Europe, lancée par la France en mars 2021 et dont les conclusions ont été rendues à Vivatch, vise à impulser des réformes pour faire émerger un véritable écosystème européen de la tech.

5. La logistique au service d'une implantation compétitive et durable

Deuxième marché européen et sixième au niveau mondial (source : Supplychain info), le secteur de la logistique en France emploie 1,8 millions de salariés.

A travers le plan de relance, la France s'engage dans la modernisation de ses infrastructures nationales pour un transport intermodal simplifié, une plus grande fluidité logistique et une diminution de l'empreinte carbone et environnementale des transports.

D'importants investissements sont prévus sur la période 2020-2022 :

- 550 MEUR pour accélérer les travaux sur les infrastructures (hors fret ferroviaire et maritime) ;
- 4,7 Mds EUR pour augmenter l'offre de trains dans ses différents usages ;
- 200 MEUR pour le verdissement des ports.

La filière Logistique est considérée par les pouvoirs publics comme incontournable pour la sécurisation et le renforcement des chaînes de valeur des entreprises.

Le Comité interministériel de la logistique (CILOG) réunissant les acteurs de la filière le 7 décembre 2020, a présenté 16 mesures ambitieuses pour une filière logistique compétitive et durable avec une ambition : moderniser la filière, favoriser les transports décarbonés et en faire un élément de la compétitivité et de l'attractivité industrielle française.

Ces mesures représentent un investissement de près de 1,7 Md€ s'articulant autour de trois priorités mises en œuvre dès 2021 :

- Soutenir la décarbonation du transport de marchandises et accompagner la reprise d'activité des entreprises de la filière logistique ;
- Renforcer l'attractivité du territoire français pour la construction d'entrepôts logistiques compétitifs et efficaces sur le plan environnemental ;
- Simplifier le passage des marchandises aux points d'entrée et de sortie de notre territoire.

Parmi les mesures présentées :

- **La mise en place d'un point de contact unique aux frontières, comprenant un double volet physique et numérique**, pour une meilleure orchestration des formalités administratives aux frontières (contrôles documentaires et physiques), contribuant ainsi à faire des ports français un carrefour logistique stratégique et attractif. Une plateforme numérique permettra d'améliorer la lisibilité des flux lors du passage aux frontières. Elle sera déployée entre juin 2021 et février 2022, sur les

trois ports du Havre, de Dunkerque et Marseille, avant d'être étendue aux autres ports français en 2022 ;

- L'accélération des implantations d'entrepôts

Afin d'accélérer la procédure d'autorisation pour les projets non soumis à évaluation environnementale systématique, le champ du régime d'enregistrement (autorisation simplifiée) applicable aux entrepôts inférieurs à 300 000m³, sera élargi aux entrepôts jusqu'à 900 000m³.

- L'annulation du prélèvement de dividendes des grands ports maritimes en 2020 et 2021

Afin de réduire l'impact de la crise sanitaire et économique, le Gouvernement a décidé à titre exceptionnel d'annuler le prélèvement de dividendes auprès des grands ports maritimes en 2020 et 2021 (estimation : environ 30 M€/an). Les ressources libérées au titre de l'année 2021 auront vocation à être fléchées vers des investissements en faveur de la compétitivité et la transition écologique des ports.

Des mesures en faveur de la compétitivité des ports ont également été annoncées à l'occasion du 4ème Comité interministériel de la mer (CIMer), qui s'est tenu le 22 janvier 2021 et qui a marqué le lancement d'une nouvelle Stratégie Nationale Portuaire (SNP) avec plusieurs objectifs :

- Porter de 60 à 80 % la part du fret conteneurisé à destination et en provenance de la France manutentionné dans nos ports à horizon 2050 ;
- Doubler le nombre d'emplois directs et induits liés à l'activité portuaire à horizon 2050 ;
- Accroître de 30 % la part des modes de transport massifiés dans les pré- et post-acheminements portuaires, à horizon 2030 ;
- Accompagner l'interopérabilité puis la fusion des systèmes informatiques de traitement des flux de marchandises (CCS : « cargo community systems »).